Ce mardi 26 mars, Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, a participé à la **remise** de **diplômes** du **Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne** (CIMAP), organisée aux Mureaux (78). Ce sont près de
100 nouveaux diplômés
qui sont aujourd'hui engagés dans un des métiers clés de la solidarité envers les âgés et les personnes fragiles.

Dans un contexte économique difficile, les métiers d'aide à la personne constituent en outre une remarquable opportunité d'emplois non délocalisables. Ce secteur prometteur connaîtra dans les prochaines années un développement exponentiel du fait du vieillissement de la population. Aujourd'hui, 25% de la population française est âgée de 60 ans ou plus. Dans quinze ans, les plus de 60 ans représenteront 30% de la population. Ces générations issues du babyboom s'engageront dans la prévention et l'anticipation de leur propre vieillissement avec la volonté de demeurer chez elles dans les meilleures conditions, et en prise direct avec les aides et la vie sociales.

Le CIMAP 78 a su saisir cette opportunité en proposant des services d'échange et de partage de connaissances en combinant deux objectifs : insérer des demandeurs d'emplois sur le marché du travail et moderniser la filière des métiers d'aide et des services à la personne.

Michèle DELAUNAY salue l'initiative de ce territoire, qui s'inscrit parfaitement dans la volonté gouvernementale de structurer un plan d'action global et concerté en faveur des métiers liés au vieillissement. Elle appelle la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) à apporter son soutien à ce type d'initiatives pour qu'elles se multiplient sur le territoire.

La mise en place de « circuits courts » de l'emploi tels que proposés par le CIMAP est aujourd'hui une urgence pour notre pays.